

mie dans l'administration du gouvernement, rétabliront, je l'espère, l'équilibre entre le revenu et la dépense.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Parmi les projets de loi qui ont été préparés et seront soumis à votre approbation, se trouvent des projets de loi amendant l'Acte du fonds de retraite et l'Acte du service civil.

Je recommande ces mesures et d'autres encore, à votre sérieuse considération et j'exprime l'espoir que vos travaux, guidés par la grâce de Dieu, tendront à augmenter le bonheur et la prospérité de toutes les classes de la population du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.